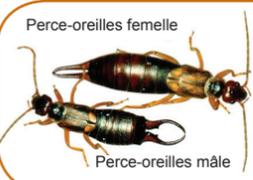


Les perce-oreilles

Feuillelet de renseignements



Perce-oreilles femelle

Perce-oreilles mâle

Photo : Department of Entomology, University of Nebraska-Lincoln



Perce-oreilles

Photo : Brad Smith



Le travail du sol tôt au printemps permet de déranger les adultes qui hibernent et de ramener les œufs fraîchement pondus à la surface du sol.



Photos, courtoisie de :
Dr Henri Goulet, Collection nationale canadienne d'insectes;
Joseph Berger, Bugwood.org

Canada

Les perce-oreilles – À quoi ressemblent-ils?

En dépit de leur aspect redoutable et de leur mauvaise réputation, les perce-oreilles (ou forficules) sont inoffensifs pour les humains. Au contraire, ils sont souvent bénéfiques, car ils se nourrissent de matière organique en décomposition et de larves d'insectes, d'œufs de limaces, de pucerons et d'autres ravageurs des jardins.

Les adultes mesurent 1,5 à 2 cm (½ à ¾ po) de longueur. Leurs antennes atteignent environ la moitié de cette longueur. Le corps, allongé et aplati, est recouvert d'une cuticule (exosquelette) brun rougeâtre dure et luisante et prolongé de deux fortes pinces, longues et courbes chez le mâle, plus petites et presque droites chez la femelle. Ces appendices sont utilisés durant l'accouplement ou comme moyen de défense.

Les perce-oreilles ne vivent qu'un an. Ils hibernent en couples, tout juste sous la surface du sol, souvent à proximité des fondations des habitations. Le retour du temps doux les réveille. Au printemps, les femelles déposent jusqu'à 60 œufs blanc perle de forme arrondie dans un nid aménagé dans les cinq premiers centimètres du sol. Après avoir chassé le mâle, elles surveillent les œufs jusqu'à leur éclosion, puis s'occupent des jeunes (larves) pendant les deux premières semaines de leur existence.

Lorsqu'elles ont atteint environ 6 mm de longueur, les larves quittent le nid à la recherche de nourriture. Elles ressemblent de façon générale aux adultes, mais elles sont plus petites. Environ 20 % des femelles produisent une deuxième ponte en juin. Les larves issues de cette ponte apparaissent en juillet ou en août.

Quels dommages peuvent-ils causer?

Bien qu'ils se nourrissent généralement de matière organique en décomposition, ils agrémentent leur menu de pousses tendres, de feuilles et de fleurs de plantes à fleurs et de légumes. Ils sont également carnivores et se nourrissent de larves d'insectes, d'œufs de limaces, de pucerons et d'autres ravageurs des jardins. Ils peuvent même être cannibales à l'occasion.

Le jour, les perce-oreilles se réfugient dans des endroits frais, sombres et humides, sous les pierres, parmi les déchets de jardin, dans les pieds tubulaires des meubles de jardin, les clôtures en bois, les portes en aluminium creuses et autres fissures et crevasses. À la tombée du jour, ils quittent leur cachette pour se nourrir. En quête de nourriture ou d'un abri, les perce-oreilles rampent sur le sol, escaladent les murs, les clôtures et les arbres et commencent à s'aventurer dans les maisons à partir de juin ou de juillet. Bien que leur présence à l'intérieur des maisons soit accidentelle, leur découverte dans les aliments, les vêtements ou parfois même dans les draps n'est jamais agréable.

Comment peut-on lutter contre les perce-oreilles?

Le meilleur temps pour intervenir contre les perce-oreilles est au début du printemps, par temps chaud et sec, lorsque les larves sont encore jeunes. Dans les régions habitées, la lutte est plus efficace si elle est étendue au voisinage ou à la communauté entière.

Le **travail du sol** permet de déranger les adultes qui hibernent et de ramener les œufs fraîchement pondus à la surface du sol, où leur survie est compromise. On peut également aménager et **maintenir un périmètre sec et dénudé** autour des fondations en taillant la végétation et en éliminant le paillis, les débris organiques et les autres objets susceptibles de servir de refuges aux perce-oreilles. Il faut réparer les robinets extérieurs et les descentes pluviales qui fuient et s'assurer que les drains sont orientés de manière à éloigner l'eau des fondations.

Une autre stratégie efficace consiste à **éliminer les débris et la matière organique en décomposition** pour rendre la pelouse et le jardin moins attrayants pour les perce-oreilles. On évitera également toute accumulation de résidus de tonte, de feuilles mortes, de mauvaises herbes ou de vieux bois, sauf à l'endroit où l'on entrepose la matière organique à des fins de compostage.

On peut également battre les perce-oreilles de vitesse en **débutant le potager tôt au printemps**, afin de donner aux plantes une avance confortable lorsque les jeunes larves émergeront de leur nid en juin. Il faut également **éliminer immédiatement tout produit endommagé du potager**, car les perce-oreilles sont attirés par les fruits ou les légumes endommagés ou blessés par d'autres insectes ou des maladies. Avant d'entrer dans la maison des fleurs ou des légumes du jardin ou du potager, il faut les inspecter minutieusement afin de s'assurer qu'aucun perce-oreille n'est caché entre les feuilles ou parmi les pétales.

Les perce-oreilles ne sont toutefois pas toujours les seuls ravageurs dans les jardins. En visitant le jardin ou le potager la nuit, équipé d'une lampe de poche, on pourra vérifier si d'autres insectes nocturnes ou des limaces sont présents.

Utilisation responsable des pesticides

Avant d'acheter un pesticide

- Identifiez l'organisme nuisible correctement.
- Utilisez d'abord des mesures de lutte physique et des moyens autres que les pesticides.
- Lisez le mode d'emploi et les mises en garde qui figurent sur l'étiquette du produit avant de l'acheter. L'étiquette doit comporter le nom de l'organisme nuisible à combattre et l'endroit où le produit peut être utilisé (par exemple à l'intérieur, à l'extérieur, dans le jardin, sur les animaux de compagnie).
- N'achetez que la quantité de produit requise pour le traitement.
- Vous pouvez toujours choisir de faire appel aux services d'un professionnel au lieu de faire le traitement vous-même.

Lors de l'utilisation d'un pesticide

- Lisez attentivement le mode d'emploi et les mises en garde qui figurent sur l'étiquette.
- Ne fumez pas et ne consommez pas de boissons ou de nourriture pendant l'application d'un pesticide.
- Faites sortir les enfants et les animaux de compagnie des lieux ou éloignez-les pendant le traitement. Couvrir ou enlever les aquariums.
- Couvrez ou enlevez les aliments, les ustensiles et la vaisselle si le traitement se fait dans la cuisine.





Piégeage

On peut également tirer avantage de l'habitude des perce-oreilles de se cacher dans des endroits sombres et étroits en fabriquant, avec des objets simples, des pièges recréant de telles conditions. Les objets suivants font très bien l'affaire :

- pièces de carton ondulé maintenues enroulées sur elles-mêmes à l'aide d'un élastique et disposées à la verticale sur le sol;
- pots à fleurs bourrés de paille ou de papier journal humide et empalés la tête en bas sur des piquets enfoncés dans le sol;
- cannes de bambou creuses ouvertes aux deux extrémités ou petites sections de tuyaux d'arrosage réunies en fagots.

Pour être efficaces, ces pièges doivent être inspectés régulièrement et vidés dans un seau rempli d'eau savonneuse.

On peut également fabriquer des pièges qui attirent et tuent les perce-oreilles et les disposer près des fondations ou à d'autres endroits stratégiques sur le terrain. Voici quelques suggestions :

- Les perce-oreilles sont fortement attirés par l'huile de poisson et, dans une moindre mesure, par l'huile végétale et d'autres types d'huiles. Les contenants peu profonds, comme les boîtes à sardine partiellement remplies d'huile et enfouies dans le sol avec leurs bords à ras de terre, attirent et capturent de nombreux perce-oreilles.
- Remplis aux deux tiers d'eau additionnée d'une petite quantité de détergent et placés dans des endroits stratégiques, les contenants de jus congelé NON RINCÉS donnent également de très bons résultats.

Produit

La lutte chimique peut s'imposer lorsque les méthodes de lutte culturale et physique ne donnent pas les résultats escomptés. De nombreux produits homologués au Canada contre les perce-oreilles sont offerts dans les centres de jardinage et les quincailleries. Les traitements devraient être réalisés en priorité autour des fondations, des allées, des clôtures, des haies et des empilements de bois et sous les arbustes et les plantes couvre-sol. La plupart des insecticides de jardin agissent uniquement par contact. En période d'infestation, les insectes ciblés peuvent également développer une résistance au produit utilisé.

Appâts empoisonnés

Il faut disposer les appâts granulés à base de carbaryl en petits tas, en prenant soin de les couvrir d'une planche, d'un bardeau ou d'une assiette en aluminium lestée pour empêcher les enfants et les animaux domestiques d'y accéder. Ces appâts sont également plus attirants pour les perce-oreilles s'ils sont couverts. Ils devraient être placés là où des perce-oreilles ont été observés.

MISE EN GARDE : Garder les appâts hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie. Ne pas utiliser à l'intérieur.

Composés chimiques à pulvériser ou en poudre

L'utilisation d'**insecticides en poudre** n'est envisageable que si les enfants et les animaux de compagnie ne peuvent entrer en contact avec les surfaces traitées. Idéalement, les traitements devraient être effectués par temps chaud et sec, en juin ou au début de juillet, alors que les larves sont encore jeunes. Les perce-oreilles étant nocturnes, il faut intervenir en soirée, de manière à ce que les résidus soient encore frais lorsque les larves entreront en activité. Il faut attendre au moins deux jours après le traitement avant d'arroser les zones traitées. Les traitements effectués plus tard en été sont moins efficaces.

La **terre de diatomées** peut être appliquée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et continue d'agir jusqu'à ce qu'elle disparaisse par lessivage. Au contact, les particules abrasives de la terre diatomée endommagent la cuticule des insectes et entraînent leur mort par déshydratation. Si un attractif est ajouté à la terre de diatomées, l'ingestion du produit provoque également des lésions du tube digestif.

Les **produits à pulvériser ou en poudre à base de carbaryl** peuvent être appliqués en toute sécurité sur les plantes ornementales ou les légumes infestés s'ils sont utilisés conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette. On évitera toutefois d'appliquer ces produits sur les fleurs, y compris celles des plantes donnant des fruits ou des légumes, car le carbaryl est très toxique pour les abeilles. Les savons insecticides peuvent également être efficaces par contact direct, mais il pourrait être nécessaire de répéter les traitements à intervalles réguliers, selon la fréquence prescrite sur l'étiquette.

En cas d'infestation persistante dans la maison, l'utilisation d'un insecticide peut être envisagée. Il convient toutefois de rappeler que les perce-oreilles finiront par mourir d'eux-mêmes et qu'il est toujours préférable de repérer et de traiter la source de l'infestation à l'extérieur.

Pour empêcher les perce-oreilles de pénétrer dans la maison, on peut appliquer à l'aide d'un pinceau ou d'un pulvérisateur un **produit contenant du propoxur** autour des cadres de portes ou de fenêtres et des fondations et sur le sol adjacent (mais pas sur la végétation). À l'intérieur, on pourra pulvériser en traitement localisé une préparation résiduelle à base de propoxur ou de pyréthrine le long des plinthes, des tuyaux d'évacuation et sous le bord des tapis et des moquettes.

Note : Certaines provinces et municipalités interdisent l'utilisation de pesticides à des fins esthétiques. Pour plus de détails, consulter le service de renseignements provincial ou municipal approprié ou un centre de jardinage local. De plus amples renseignements sont également présentés dans le document Interdictions concernant l'utilisation de pesticides à des fins esthétiques et les rôles des trois paliers de gouvernement.

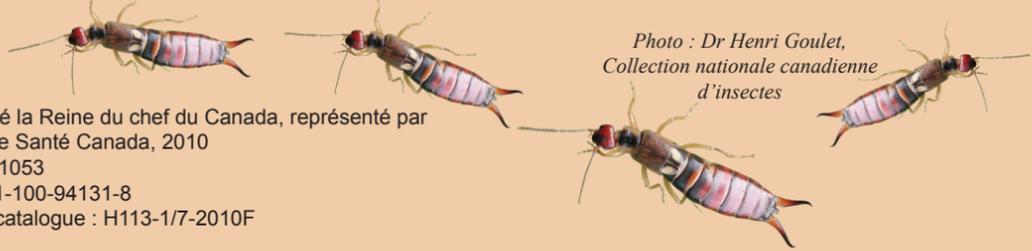


Photo : Dr Henri Goulet,
Collection nationale canadienne
d'insectes

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2010
SC Pub : 091053
ISBN : 978-1-100-94131-8
Numéro de catalogue : H113-1/7-2010F

Santé Canada Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire

2720, promenade Riverside, Ottawa ON K1A 0K9

Téléphone : 1-800-267-6315

De l'extérieur du Canada : 613-736-3799 (frais d'interurbain)

Télécopieur : 613-736-3798

www.santecanada.gc.ca/arla

Après avoir utilisé un pesticide

- Lavez-vous toujours les mains soigneusement après avoir manipulé un pesticide.
- Ne laissez pas des personnes ni des animaux de compagnie entrer en contact avec les surfaces traitées avant qu'elles ne soient complètement sèches.
- Ventilez bien les lieux traités.
- Nettoyez toutes les surfaces ayant un contact direct avec les aliments, comme le dessus des comptoirs de cuisine, des tables et des cuisinières, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Gardez toujours les pesticides hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie et loin des aliments et des boissons.

En cas d'empoisonnement

- Communiquez immédiatement avec un centre antipoison et consultez un médecin.
- Apportez le contenant ou l'étiquette du produit à l'urgence ou chez le médecin.
- Suivez les directives de premiers soins qui figurent sur l'étiquette.
- En cas d'empoisonnement d'un animal de compagnie, consultez un vétérinaire immédiatement.
- Déclarez tout incident relatif à un pesticide à son fabricant (numéro de téléphone sur l'étiquette). Le fabricant est obligé de le déclarer à son tour à Santé Canada.

Élimination des pesticides

- Ne réutilisez pas les contenants de pesticides. Enveloppez-les et jetez-les avec les ordures ménagères.
- Suivez le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette ou communiquez avec les autorités provinciales pour l'élimination des pesticides.

Note : Les précautions énumérées ci-dessus sont d'ordre général. Lisez toujours l'étiquette pour plus de précisions. En cas de doute, consultez un expert.

Santé Canada

Agence de réglementation
de la lutte antiparasitaire
www.santecanada.gc.ca/arla
1-800-267-6315

